

BULLETIN DE NOUVELLES

LES SYNDICATS DE LA SANTÉ S'UNISSENT | PRIVATISATION DES HÔPITAUX

Et maintenant?

Le projet de loi 124 a limité les augmentations des salaires et de la rémunération totale à un maximum de 1 % par an pendant une période de 3 ans.

Lorsque la loi a été annulée le 29 novembre, cela signifiait que les restrictions à la négociation de plus de 1 % n'existaient pas, à moins que la province ne fasse appel.

Le SCFP a convenu avec l'Association des hôpitaux de l'Ontario que si un tribunal annule le projet de loi 124, les négociations sur les salaires pour la période qui aurait été couverte par le projet de loi pourront recommencer.

Le gouvernement fait appel

Le gouvernement Ford a déclaré qu'il ferait appel de la décision du tribunal. On ne sait pas quel impact aurait un appel sur le report d'un retour à la table de négociation pour renégocier les augmentations salariales de 1% et 1% récemment accordées par un conseil d'arbitrage aux membres du SCFP en vertu du projet de loi 124 avant qu'il ne soit invalidé.



La présidente de la section locale 2816 du SCFP, Leonora Foster (2e à partir de la gauche) à Queen's Park, ainsi que des dirigeants de l'ONA, du SEFPO, du SEIU et d'Unifor appelant à un plan pour retenir le personnel hospitalier et arrêter la privatisation des services hospitaliers, 24 novembre

La cour annule le projet de loi 124

La Cour supérieure de justice de l'Ontario a annulé le projet de loi 124 le 29 novembre. Les syndicats feront campagne contre l'annonce du gouvernement d'en appeler de la décision.

"Je déclare l'acte nul et sans effet", a écrit le juge Markus Koehnen.

« Selon mon point de vue sur la preuve, l'Ontario n'était pas confronté en 2019 à une situation justifiant une atteinte aux droits garantis par la Charte », a ajouté le juge.

"Contrairement à d'autres cas qui ont confirmé la législation sur la modération salariale, le projet de loi 124 fixe le plafond salarial à un taux en dessous duquel les employés obtenaient lors de négociations collectives libres."



Réunion communautaire de Perth le 21 novembre: Natalie Mehra, directrice de l'OHC, Fennik, maire de Perth et John Jackson, vice-président de la zone 5 de l'OCHU, 21 nov.

Assemblées publiques de la Coalition ontarienne de la santé sur la privatisation des services hospitaliers

15 assemblées publiques ont été organisées par la Coalition ontarienne de la santé en novembre.

20 autres sont prévus pour la nouvelle année.

Dans le cadre des assemblées publiques, les collectivités élaborent des plans d'action.

Deux dates clés pour toute personne pouvant y assister sont celles de ces manifestations contre la privatisation des cabinets médicaux, des diagnostics et des services d'accompagnement hospitaliers:

- **9 décembre à midi au CHEO et à l'Hôpital d'Ottawa**
- **12 décembre à midi au Réseau universitaire de santé**



(De gauche à droite) Angela Preocanin, première vice-présidente de l'ONA, OCHU-SCFP S/T Sharon Richer, la directrice générale du CSO Natalie Mehra et la députée française France Gélinas sur le projet de loi d'initiative parlementaire du NPD pour empêcher la privatisation des services de santé, 23 novembre



Conseil municipal sur l'adhésion: projet de loi 124

Le CSHO/SCFP a prévu une assemblée publique téléphonique pour tous les membres le mercredi 7 décembre à 17 h HNE. Cet appel téléphonique permettra de fournir des mises à jour sur les récentes modifications apportées au projet de loi 124. Steven Barrett de Goldblatt Partners LLC, qui a plaidé et gagné la cause des syndicats, fera une présentation et répondra aux questions.

Nous téléphonerons directement aux membres. Si vous n'avez pas reçu l'appel, veuillez composer le numéro ci-dessous :

Numéro d'accès: 1-877-229-8493

Connexion 114211#

Veuillez contacter admin@ochu.on.ca si vous avez des questions